

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 37 – 27 janvier 2004

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.

Marche mondiale des femmes, tel 01 44 62 12 33, Fax : 01 44 62 12 34 Site de la Marche mondiale : <http://www.ffq.qc.ca/marche2000>. Bientôt un site européen avec une page France

SPECIALE MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES CONTRE LES VIOLENCES ET LA PAUVRETÉ

- 1 – Proposition d'une réunion de la Marche mondiale des Femmes France
- 2 – Coordination Européenne de la MMF : proposition d'une mobilisation européenne les 22 et 23 mai 2004
- 3 – Coordination mondiale de la MMF : Après la Marche de l'an 2000, du 8 mars 2005 au 18 octobre 2005, les nouvelles actions de la Marche Mondiale des Femmes : la charte mondiale pour l'humanité
- 4 – Assemblée européenne pour les droits des femmes 11 nov 2004 : premier bilan
- 5 – Citoyennes à Cancun

1 – Proposition d'une réunion de la Marche Mondiale des Femmes - France

Comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, la Marche mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté propose de nouvelles dates pour des initiatives Européennes et mondiales en 2004 et 2005.

Pour en discuter, nous vous proposons une réunion le

Mercredi 11 février à 18h30
Bourse du Travail, rue du Château d'eau,
métro République

2 – Coordination Européenne de la MMF

La dernière réunion de la Coordination européenne de la Marche mondiale des femmes a adopté une initiative européenne à Vigo en Galicie les 22 et 23 mai 2004, un événement des féministes européennes trois semaines avant les élections pour le Parlement Européen sous le mot d'ordre : « une Europe pour les femmes, Différentes mais pas inégales » (traduction approximative)

Appel des Galiciennes : « Nous voudrions que le plus de femmes possible de différents pays, cultures, sensibilités et options sexuelles et religieuses participent à cette mobilisation. Des femmes qui, comme nous, combattent pour changer le monde et pour améliorer les conditions de vie des femmes dans le monde entier ; des femmes qui combattent résolument la pauvreté, aussi bien que toutes les formes de violence contre des femmes.

Notre proposition (discutée sur plusieurs réunions de la coordination européenne de la Marche mondiale des femmes) est de combiner une « démonstration » qui aurait lieu le dimanche 23 mai à d'autres activités qui auraient lieu samedi 22 mai :

- **des forums** pour débattre de la constitution européenne et des solutions de rechange féministes pour un développement soutenable ;
- **une foire féministe** : avec des stands pour les organisations et des endroits d'alternative où nous traiterions différents sujets : violence de genre, migration, féminisation de la pauvreté, liberté sexuelle, reproductifs et avortement, éducation pour l'égalité, antimilitarisme, femmes et spiritualités, environnement, jeunes femmes... Nous espérons que nous pouvons compter sur votre collaboration pour rendre cette foire féministe possible. Nous attendons vos propositions, idées et suggestions.
- **un concert**.

Si vous voulez nous contacter ou rechercher plus d'informations, vous pouvez visiter notre site : www.feminismo.org. Nous voudrions avoir de vos nouvelles afin de savoir vos avis, vos doutes, et vos encouragements à participer activement à la mobilisation. Merci à toutes et salutations féministes ».

Une prochaine coordination européenne de la Marche aura lieu à Lisbonne les 13, 14 et 15 février et affiner nos propositions et l'appel à cette initiative. La Marche mondiale France souhaite y participer activement, tout comme nous avons été très nombreuses à Bruxelles en octobre 2000.

3 - Après la Marche mondiale de l'an 2000 contre les Violences et la pauvreté, les nouvelles actions de la Marche Mondiale des Femmes du 18 mars 2005 au 18 octobre 2005 : la Charte mondiale pour l'humanité

AGIR ENSEMBLE POUR CRÉER NOTRE UTOPIE FÉMINISTE !

La Marche mondiale des femmes, ce réseau et mouvement mondial d'actions féministes qui regroupe des groupes de femmes dans 163 pays et territoires du monde, est entrée dans une nouvelle phase de mobilisation. En effet, lors de notre dernière rencontre internationale (en Inde au mois de mars 2003) nous avons adopté un plan d'actions nous menant jusqu'à 2006. Au mois de juillet 2003, le Comité international de la Marche (composé de militantes de 11 pays) s'est réuni à Utrecht (Pays Bas) pour finaliser le plan d'action et préciser les prochaines étapes de travail et de mobilisation.

Voici des extraits d'une lettre envoyée au mois de septembre par le Comité international aux coordinations nationales de la Marche présentant brièvement notre plan d'action. En espérant que ceci vous stimule et vous donne envie de vous engager dans ces actions conjointement et en solidarité des femmes du monde !

La Charte mondiale des femmes pour l'humanité

Notre désir de construire ensemble une charte mondiale des femmes pour l'humanité est basé sur l'urgence de proposer des alternatives économiques, politiques, sociales et culturelles afin de rendre un autre monde possible.

Nous voulons crier haut et fort notre volonté de bâtir un monde fondé sur l'égalité entre les femmes et les hommes, entre tous les êtres humains et entre les peuples, dans le respect de notre environnement planétaire. Nous voulons également confronter nos visions de cet autre monde et nos solutions féministes entre nous, femmes, et avec les organisations alliées, tant au niveau local, national, régional, qu'international.

Nous proposerons les grandes lignes d'une charte pour un autre monde possible avec des valeurs universelles et féministes. Ce document prendra racine dans les 17 revendications mondiales de la Marche pour formuler des propositions d'alternatives. Nous voulons une déclaration de principes universels plutôt qu'une liste de revendications. Il s'agit de déclarer le modèle de société que nous voudrions, notre utopie féministe qui nous sert de guide dans l'élaboration de nos stratégies d'action.

Pourquoi une charte ?

Le but de la Charte est de nous affirmer en tant que force indispensable de transformation globale de la société et d'être un instrument de mobilisation des mouvements internationaux de femmes.

Elle s'adresse aux femmes du monde et à leurs organisations, à la société civile et aux mouvements sociaux ainsi qu'aux institutions (locales, nationales, régionales et internationales).

Dans le cadre des différentes actions de la Marche, la Charte sera remise aux gouvernements nationaux, locaux ou régionaux et utilisée pour interpeller sous diverses formes des institutions politiques et économiques. Nous la remettrons également aux mouvements sociaux.

Encore une fois, notre action sera d'abord ancrée dans un processus d'éducation populaire qui mènera chaque groupe participant à apporter les voix des femmes et à tisser les liens entre les alternatives proposées par les femmes des divers pays. La Charte sera la pierre angulaire de ces actions et activités d'éducation populaire. Nous partagerons cette vision féministe de l'humanité de diverses façons avec nos

communautés respectives. Nous trouverons également des manières de lier ce «manifeste» global à nos préoccupations et revendications locales et nationales. Nous utiliserons des moyens créatifs pour exprimer la charte en théâtre, en chanson, et bien sur en courtpointe !

L élaboration de la charte

Il est entendu que l élaboration de la Charte mondiale des femmes pour l humanité qu entreprendra la Marche mondiale des femmes fera appel à la participation de tous les groupes membres de notre réseau et de notre mouvement. Il est également entendu que le contenu de la Charte devra être fondé sur les dix-sept revendications mondiales de la MMF et traduire les utopies, les idées et les stratégies qui les ont inspirées. Egalement, nous désirons souligner l apport des féministes qui, au cours des dernières décennies, ont écrit des textes encore pertinents, susceptibles de nourrir notre travail sur la Charte.

La démarche proposée pour l élaboration de la Charte consiste en trois volets :

- Réunir des textes inspirants

Nous comptons effectuer des recherches en vue de faire un inventaire des textes féministes qui nourrissent notre vision et pourraient servir à la rédaction de notre charte (par exemple, la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne d Olympe de Gouges, certains textes produits par la Marche mondiale des femmes, etc.), ainsi que des «pratiques exemplaires» adoptées à l échelle locale ou nationale pour promouvoir les droits des femmes.

- Questions à débattre au sein des groupes de la MMF

Nous voulons cerner les questions et les débats nécessaires à l'avancement de certaines de nos visions et de nos utopies.

- Contributions des groupes locaux

Nous souhaitons également inviter les organisations locales et de la base à participer à l élaboration de la charte, en faisant appel à des méthodes d éducation populaire et à des moyens créatifs qui permettront aux femmes d exprimer leurs aspirations, leurs rêves, etc.

Un canevas général du contenu possible pour la Charte a été envoyé aux coordinations nationales de la MMF afin que des discussions puissent être organisées pour contribuer déjà à la construction du premier brouillon. Comme cadre général, nous avons proposé d aborder cinq thèmes généraux dans la Charte (Droits universels, Economie, Ecologie, Libertés et égalité et Démocratie). Suite aux commentaires reçus, nous proposons plutôt d aborder les différents thèmes sous l angle de valeurs féministes : égalité, libertés, solidarités, justice et paix. En février un premier brouillon de la Charte sera envoyé aux coordinations nationales de la Marche afin qu elles puissent organiser les contributions des groupes de la base. Suite aux contributions et commentaires reçus, une deuxième version sera écrite et l adoption de la Charte aura lieu à la 5ième Rencontre internationale de la MMF au Rwanda en décembre 2004.

Tout au long du processus d élaboration de la Charte et de préparation des prochaines actions mondiales de la MMF, la coordination générale sera assumée par le Comité international et le Secrétariat international de la MMF (basé à Montréal). De plus, dans un esprit d une plus grande décentralisation, certaines coordinations nationales assumeront des rôles de coordination de dossiers mondiaux. C est dans cet esprit que le Comité international a demandé au Québec de travailler conjointement avec le Secrétariat international à la mise sur pied d un Sous-comité international responsable pour l ensemble du processus d élaboration et d adoption de la Charte. C est avec plaisir que la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté et la violence, et la Fédération des femmes du Québec qui en assume sa coordination, ont accepté ce rôle.

Actions de portée mondiale pour 2005

Relais mondial de la Charte mondiale des femmes pour l humanité Le 8 mars 2005, le lancement de la Charte mondiale des femmes pour l humanité aura lieu simultanément dans chaque pays participant et des événements à caractère public souligneront l occasion. Le même jour, le Relais mondial de la Charte mondiale des femmes sera également lancé. Au cours de celui-ci, un exemplaire papier de la Charte fera le tour du monde et s arrêtera à 50 points. Le relais commencera au Brésil et parcourra ensuite les Amériques, l

Océanie, l'Asie, le Moyen-Orient, l'Europe et l'Afrique, pour se terminer le 17 octobre 2005 (journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté) dans un pays africain (à déterminer). La charte sera accompagnée d'une carte du monde ; chaque pays qu'elle traversera brodera son emplacement sur la carte en vue de tracer le parcours du document. Celui-ci restera sur place environ 3 ou 4 jours, pendant lesquels des événements pourront être organisés, avant de poursuivre son parcours.

Marches nationales et régionales de relais

Là où c'est possible, les pays et les régions organiseront des marches à relais pendant la période allant du 8 mars au 17 octobre. Les pays concernés pourraient éventuellement organiser leur propre marche en vue de la faire coïncider avec l'arrivée de la charte sur leur territoire.

Courtepointe de la solidarité mondiale

Le 8 mars 2005, ou autour de cette date, au terme des activités d'éducation populaire sur la Charte qui se seront déroulées un peu partout, les femmes seront invitées à représenter artistiquement leur vision d'un autre monde sur des pièces de matériel qui seront ensuite assemblées pour constituer une courtepointe de la solidarité. Les pièces devront être envoyées dans un lieu central avant le 1er juin 2005, afin d'y être assemblées; la courtepointe sera apportée à un rassemblement d'une délégation internationale prévue pour le 17 octobre (voir ci-dessous). À la suite de l'action du 17 octobre, la grande courtepointe sera divisée en cinq courtepointes mondiales qui voyageront ensuite vers différentes régions du monde pour être vues par d'autres femmes et utilisées à l'occasion d'actions régionales, nationales ou internationales, qui pourraient être organisées, en particulier, en vue du 25 novembre (journée internationale pour l'élimination de la violence envers les femmes).

Les 24 heures de la solidarité mondiale des femmes et d'actions contre la pauvreté et la violence envers les femmes

Le 17 octobre 2005 à midi (heure locale), des actions locales d'une durée d'une heure se dérouleront partout dans le monde. Les actions débiteront en Océanie et progresseront vers l'ouest, suivant le soleil, d'un fuseau horaire à l'autre sur une période de 24 heures, pour constituer un relais féministe de 24 heures.

Arrivée de la Charte et de la Courtepointe de la solidarité

Le 17 octobre 2005, la Charte et la courtepointe arriveront à leur destination finale en Afrique (pays à déterminer), pour être accueillie par une petite délégation internationale au cours d'une action de solidarité.

CALENDRIER DES ACTIONS DE LA MARCHE MONDIALE DES FEMMES

8 mars 2005 :

- Lancement de la Charte dans chaque pays
- Début du Relais mondial de la Charte au Brésil
- Activités de création des morceaux de la courtepointe

8 mars - 17 octobre 2005 :

- Marches à relais

17 octobre 2005 :

- Événement de la délégation internationale en Afrique et arrivée de la Charte et la courtepointe
- 24 heures de la solidarité mondiale des femmes. Commencant le 18 octobre 2005 et se poursuivant au moins jusqu'en 2006 :
- Tournée de la Courtepointe mondiale par région du monde (cinq courtepointes circuleront)

4 – Assemblée Européenne pour les Droits des Femmes du 12 nov 2004 : un premier bilan

À l'issue du 1er Forum Social Européen (FSE) de Florence en novembre 2002, l'idée avait été lancée d'organiser une Assemblée Européenne pour les Droits des Femmes pour le FSE suivant à Paris (en novembre 2003). Cette idée répondait à plusieurs préoccupations :

- un bilan très négatif de la prise en compte dans le forum des préoccupations et revendications touchant les femmes : très peu d'intervenantes aux tribunes dans les plénières et les séminaires ; très peu d'interventions

sur la spécificité femmes dans les thèmes abordés ; en général, très peu d'investissement des hommes dans les ateliers et séminaires femmes ;

- le besoin de réunir, pour la première fois et dans le cadre du FSE, le plus d'associations féministes européennes possible dans le but d'échanger et de mettre en commun nos expériences ; de délimiter les thèmes prioritaires à travailler ensemble ; de décider de campagnes communes ; de créer, pour se faire, des réseaux européens ainsi qu'un Manifeste de revendications européennes.
- affirmer et imposer notre place dans le mouvement altermondialiste.

Bref, nous comprenions l'urgence de construire une force féministe européenne commune pour résister aux attaques contre nos acquis et en gagner de nouveaux, particulièrement dans les pays qui sont en retard.

Un beau succès

Le défi a été tenu et a même largement dépassé nos espérances : 3500 personnes dans le chapiteau, 360 associations et organisations de 55 pays de 5 continents. Un afflux de monde qui prouve que le sujet de l'émancipation des femmes reste un problème qui fait débat ; qui démontre aussi une énorme attente et le besoin de se mobiliser. Nous avons pu vérifier que tous les réseaux européens ont pu et voulu se mobiliser pour cette date et ont senti qu'ils y avaient leurs places. On sent naître une conscience européenne qui a besoin de se mobiliser pour avoir plus de force.

Il y eut une majorité de militantes féministes et d'associations de femmes dans cette assemblée. Mais cela a été bien au-delà, beaucoup de participant-es ayant estimé cette journée comme partie prenante du Forum, donc une occasion supplémentaire d'écouter et de se former sur ce thème.

Malgré quelques difficultés logistiques, tout est passé dans une bonne ambiance, chaleureuse, solidaire, résolument optimiste, avec des interventions denses et souvent émouvantes. Cette journée, avec ses plénières et ses ateliers (Femmes et pouvoir, Femmes et guerre, Emploi/pauvreté/précarité, Femmes et Violences, Femmes migrantes, Droit de choisir) a vraiment permis de mieux comprendre la situation des droits des femmes en Europe et de poser des jalons pour travailler ensemble.

L'Assemblée des femmes et le reste du FSE

L'Assemblée des femmes a marqué le reste du Forum Social Européen et ce pour plusieurs raisons :

- sa tenue a obligé les féministes à participer à toute la préparation du FSE, à être plus vigilantes ;
- elle a permis, pendant la préparation du FSE, d'avoir plusieurs fois le débat sur la place des femmes dans le forum ; ce qui fait que tout le monde a été plus vigilant sur la présence des femmes dans les plénières et séminaires même si l'objectif généreux de parité affiché au début a été un peu oublié sur la fin. Quoiqu'il en soit, la présence des femmes aux tribunes est passée d'environ 20 % à Florence à environ 35 %. Encore des efforts à faire ! Le mouvement des femmes que l'on construit doit aider le mouvement social et altermondialiste à prendre en compte les problèmes des femmes.

Nous avons fait l'ouverture du FSE, c'est ainsi que cette journée a été vécue par le public et les médias ; cette Assemblée a permis un saut quantitatif de la participation des associations féministes au FSE ; les personnes qui sont venues à l'Assemblée des femmes sont rentrées dans le mouvement altermondialiste. Tout cela est très positif.

L'impact et le succès de cette journée sont la démonstration qu'elle était nécessaire et que l'on avait raison de se battre pour l'obtenir. Le sentiment général est que, puisque nous avons fait la preuve de son importance, elle devrait maintenant se pérenniser à l'intérieur du FSE.

Nelly Martin - Marche mondiale des femmes - France (texte basé sur les notes de la réunion de bilan du Collectif de préparation de l'Assemblée européenne des droits des femmes)

5 – Citoyennes du monde à Cancun

Le Forum international des droits des femmes dans les accords commerciaux, tenu les 8 et 9 septembre à l'occasion du Forum des peuples pour une alternative à l'OMC, a connu un franc succès dû, entre autres, à sa contribution envers la construction d'un front mondial de résistance des femmes face à l'imposition d'un modèle économique et social universel dominé par les lois du marché. La MMF du Mexique était un des

groupes organisateurs du Forum auquel ont participé des femmes de la Marche mondiale des femmes de plusieurs pays.

Pendant deux journées, nous étions 230 participantes de 43 pays membres de réseaux féministes des cinq continents à analyser les décisions prises par la poignée de pays développés qui contrôle l'OMC et l'effet de celles-ci sur la vie des femmes et des populations. Au fil de plus de 30 communications et des plénières nous avons traité des aspects les plus pertinents pour l'agenda des femmes en matière d'agriculture, de souveraineté et de sécurité alimentaire, d'OGM et d'économies rurales, alternatives et solidaires, de services de santé, d'éducation, d'eau, des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (le TRIPS par l'acronyme en anglais), des droits du travail, d'investissements, de militarisation et de violence envers les femmes, de dette extérieure et de migration.

La déclaration qui suit fut adoptée lors du Forum.

Déclaration politique du Forum international sur les droits des femmes et les accords commerciaux.
(8 et 9 septembre 2003, Cancun, Quintana Roo, Mexique)

Nous, les femmes participantes des pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Colombie, Costa Rica, Cuba, Chili, Danemark, Équateur, El Salvador, Espagne, États-Unis, Philippines, France, Grande Bretagne, Guatemala, Guyane, Hollande, Inde, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Corée, Mexique, Mongolie, Paraguay, Palestine, Pérou, Sénégal, Suisse, Afrique du Sud, Thaïlande, Turquie, Uganda et Venezuela

DECLARONS :

1. Que la Ve conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce ayant eu lieu à Cancun, se déroule dans un contexte mondial marqué par la guerre, la militarisation et l'unilatéralisme dans plusieurs régions du monde.
2. Que les grandes puissances économiques et les sociétés internationales déploient, par le biais d'accords régionaux et bilatéraux, de nouvelles stratégies pour imposer aux pays en développement des conditions et des pressions qui ne font qu'aggraver les inégalités et les conditions défavorables des collectivités, des peuples autochtones et tout particulièrement des femmes.
3. Que les négociations de l'OMC et les accords de libre-échange fragilisent les droits humains, économiques, sociaux et culturels des femmes enclavés dans la Déclaration universelle des droits humains et dans de nombreuses conventions internationales.
4. Que les peuples les plus défavorisés du monde se retrouvent devant une situation de manque de protection juridique due aux inégalités face à la force juridique que ces accords possèdent dans ces pays, où ils ont un caractère constitutionnel tandis que tel n'est pas le cas pour les grandes puissances économiques. Une fois les accords signés il est extrêmement difficile de les révoquer.
5. Que les thèmes à l'ordre du jour de la Ve Conférence ministérielle sont susceptibles d'avoir des effets négatifs et drastiques sur la qualité de vie des femmes du monde entier.
 - L'agriculture est une activité et une forme de vie essentielles au développement des pays puisqu'elle est le moyen de subsistance pour des milliards de personnes et de familles, elle est, par surcroît, la base de la souveraineté alimentaire et une source de richesses et de savoirs que les femmes ont accumulés et protégés au fil des siècles.
 - La privatisation des services publics transfère sur le dos des femmes les coûts sociaux de la reproduction. Les services de santé, d'éducation, d'approvisionnement en eau et autres sont la responsabilité des gouvernements et, par conséquent, les accords de l'OMC ne doivent pas les transformer en de simples marchandises.
 - Les accords sur la propriété intellectuelle qui touchent au commerce usurpent les droits des communautés sur leurs ressources naturelles et les connaissances traditionnelles des femmes autochtones. Ils favorisent la

privatisation des ressources génétiques et de la biodiversité, ils empêchent le développement scientifique et technologique des pays en développement et accordent la primauté aux profits des grandes transnationales.

6. Qu'on ne devrait pas entamer de négociations sur les nommés « nouveaux thèmes » tels que l'investissement, la concurrence, les marchés publics et la facilitation des échanges car ils mèneront à l'appauvrissement des pays en développement et rendront plus difficile l'élimination des inégalités entre hommes et femmes.

7. Que nous les femmes mettront de l'avant un agenda alternatif à la mondialisation axé sur les droits humains, économiques, sociaux et culturels des femmes qui :

- Garantira la souveraineté et sécurité alimentaire des nations, reconnaîtra le rôle prépondérant des femmes dans la production agroalimentaire et transformera les relations de genre de façon à leur permettre le plein exercice de leurs droits citoyens.

- Etablira la primauté des accords et conventions internationales qui traitent des droits de la personne, de l'environnement, du travail, des femmes et les droits de reproduction sur toutes règles ou traités commerciaux.

- Défendra la mise sur pied d'instances et mécanismes qui favorisent la gouvernance démocratique entre nations et qui permettent aux pays en voie de développement de récupérer leur droit à la souveraineté. Ces mécanismes devront assurer la participation des femmes sur le même pied d'égalité.

Le Forum international des droits des femmes et des accords commerciaux lance un appel aux gouvernements et leur demande de ne signer aucun accord qui puisse compromettre la qualité de vie des femmes.

Nous invitons le Forum des peuples pour une alternative à l'OMC à se joindre à cette déclaration et à faire siennes les revendications des femmes qui constituent le 70% des pauvres de la terre.

Mujeres Hacia Cancún (le collectif ayant préparé le forum, composé de plusieurs organismes dont la Marche mondiale des femmes)